

## Colloque Mauvais traitements et contextes culturels

Vendredi 4 novembre 2016, Unil

### Introduction

En langue française, le recours au terme de maltraitance est connoté. Il est en effet empreint d'un jugement de valeur. Les comportements et autres manières de faire sont jugés « mauvais », néfastes, en particulier pour le développement des enfants et des adolescent·e·s.

C'est de réprobation sociale qu'il s'agit. Le jugement collectif porté ne s'appuie cependant pas sur un consensus général en la matière. Qu'est-ce qui n'est pas bon, pas recommandable ? Qu'est-ce qui est condamnable ? Et qu'est-ce qui doit être condamné ?

Tenter de répondre à ces questions met en évidence l'importance du facteur culturel dans la définition des mauvais traitements. Ces derniers « [...] ne constituent pas un objet fixe d'observation : on sait que le degré de formation des professionnels accroît l'acuité du repérage des situations, que le degré de tolérance de l'opinion publique modifie le phénomène lui-même, que l'évolution des connaissances élargit et complexifie cette définition. »<sup>1</sup>

Une des tensions majeures est la tentation de l'amalgame autour de l'intolérable.<sup>2</sup> « Ce terme assemble, dans une même qualification négative, des signes, des événements, des pratiques, des conduites jusqu'ici radicalement hétérogènes, comme les psychopathologies comportementales (cruauté, inceste, pédophilie), mais aussi les inconduites sociales ainsi que les déviances ou des déficiences parentales marquées par des carences affectives, un abandon éducatif ou, à l'inverse, un surinvestissement affectif maniaque. Ce qui est nouveau, c'est d'avoir mis en continuité des éléments relevant de la nosologie psychiatrique classique, de l'épidémiologie médico-sociale, mais aussi des pratiques éducatives que l'on croyait reléguées dans les « greniers », comme par exemple le fait d'exercer l'autorité éducative et parentale par la répression ou la contrainte physique violente, ou par l'humiliation. »<sup>3</sup>

Les campagnes de lutte contre les mauvais traitements sont relativement récentes dans les pays développés. La prise de position de l'OMS, qui parle de ce problème en termes de santé publique remonte, pour sa part, au début des années 2000.

Ce colloque tente de mieux cerner cette dimension culturelle qui rend la définition de la maltraitance problématique. Il le fera de deux manières :

D'un côté, il entend comprendre comment les institutions sociales régulent les mauvais traitements et surtout les variations dans le regard porté autant dans la définition, le diagnostic que dans les formes d'intervention valorisées. La Suisse serait sans doute un cas d'école en raison des importantes différences existant tant entre les législations cantonales, l'organisation de la protection que les modes d'intervention. Cependant, les recherches à ce niveau font pour l'instant largement défaut.

<sup>1</sup> Pierre Straus, Michel Manciaux, *L'enfant maltraité*, p. 147.

<sup>2</sup> Franz Schultheis et al., *Maltraitance. Contribution à une sociologie de l'intolérable*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>3</sup> Laurence Gavarini, *La passion de l'enfant*, pp. 168-169.

De l'autre, ce colloque cherche à comprendre les divergences de point de vue pouvant émaner des milieux dans lesquels les enfants sont amenés à vivre. Ces différences plongent leurs racines dans la manière dont sont constitués et représentés les liens parents/enfants, adultes/jeunes au sein de nos sociétés mêmes, selon les catégories ou milieux sociaux considérés.

Les familles sont au cœur de la problématique, puisque ce sont elles qui sont principalement en charge de l'éducation des enfants et que c'est en leur sein qu'ils passent la majorité de leur temps. Dans leur rôle éducatif, les familles sont amenées à remplir de plus en plus de tâches prescrites ou du moins à s'inscrire dans des pratiques fortement normées. La compréhension comme les moyens de remplir les missions qui leur incombent varient cependant selon les milieux de provenance.

Dans leur étude sur les mauvais traitements envers les enfants, réalisée dans le canton de Genève, Franz Schultheis et al. montraient ainsi les divergences de perception sur l'éducation et le rôle parental existant entre, d'une part, les classes populaires dont les habitudes consistent d'abord à construire un cadre éducatif à l'aide des limites et des sanctions et les classes moyennes qui privilégieraient une approche faite de flexibilité, de stimulation et d'accompagnement. Sur ce plan également les informations dont nous disposons en Suisse sont partielles et ne permettent pas de vérifier les allégations posées par les chercheurs à Genève.

Parmi les familles ou les milieux retenus comme maltraitants, les immigré·e·s sont régulièrement mentionné·e·s. Le facteur culturel est alors invoqué pour expliquer les « défaillances parentales ». Parmi les professionnels en particulier, il est clairement fait une distinction entre le « savoir éduquer » de là-bas et d'ici. Il s'agit de clairement faire entendre ce qui est tolérable de ce qui ne l'est pas.<sup>4</sup>

Pour expliquer les mauvais traitements, on fait appel au registre culturel (normes éducatives ou culturelles différentes) pour comprendre les pratiques du parent maltraitant ou violent. Les parties en cause peuvent se retrouver autour d'une telle explication qui permet aux personnes « maltraitantes » de légitimer leurs actes au travers du contexte auquel elles appartiennent et aux professionnel·le·s de trouver une explication à l'origine de ces comportements déviants.

Sans nier ou vouloir légitimer le recours à la violence contre les enfants existant au sein d'une partie des familles migrantes, il faut reconnaître que derrière la régulation institutionnelle de notre société se joue aussi l'intégration d'un modèle éducatif différent qui n'est ni socialement, ni culturellement neutre. En d'autres mots, la régulation menée auprès de ces communautés tend à accréditer un modèle qui est teinté et orienté sur les plans social et culturel, reprenant les valeurs de certaines catégories de la population en instaurant un discours qui n'est pas exempt de confrontation et de hiérarchisation de valeurs.

Il en découle trop souvent une équation simple : les personnes migrantes importent avec elles un modèle lié à leur culture d'origine, modèle dans lequel la maltraitance serait une valeur fondatrice, une conception « hors d'âge » de l'éducation par exemple. Il s'agirait par conséquent d'intervenir auprès de ces familles pour les faire évoluer vers une notion moderne des rapports adultes-enfants, soit notre conception de la bienveillance.

Si les questions de l'adaptation sont fondamentales, en particulier dans la migration, la mise en contact de manières de faire, de procéder, différentes doit être réfléchi à plusieurs niveaux. Il faut en particulier s'interroger sur les conséquences de pratiques qui ne feraient qu'ériger deux conceptions de l'éducation en termes de confrontation, l'une passéiste et dépassée, l'autre moderne, construite sur une rationalité scientifique. Une telle lecture, culturaliste, peut conduire à une impasse détournant les interlocutrices et les interlocuteurs des vrais problèmes que sont les conséquences de la migration.

---

<sup>4</sup> « [...] C'est une maltraitance qui pour eux fait partie de leur manière d'éduquer où il y a des gifles, des fessées qui se perdent et on doit beaucoup travailler avec ces gens-là. Donc on essaie plutôt de faire un bout de chemin avec eux, pour montrer que d'abord en Suisse il y a des lois qui ne tolèrent pas la maltraitance » ; une assistante sociale citée in Laure Scalambin, La construction d'un problème social en tant que problème interculturel : Examen critique de la lecture culturaliste des acteurs institutionnels à l'égard du problème de la maltraitance. Mémoire de DEA en sociologie, 2005.

Ainsi, les conditions rencontrées par le migrant dans le pays « d'accueil » ne sont-elles pas autant susceptibles de conduire à des comportements maltraitants — ou des mises en situation jugées inconvenantes — que des pratiques éducatives reproduites en continuité avec celles de leur pays d'origine qui n'auraient pas évolué ?

Mais il faut toutefois également prendre en compte le cas de figure des pays dans lesquels les méthodes éducatives, comme les rapports parents/enfants s'exercent dans le cadre d'une violence généralisée. Comment réagir face à des populations migrantes reproduisant « simplement » des pratiques prohibées sous nos latitudes ? Faut-il et de quelle manière imposer le modèle éducatif dominant dans nos pays ? Le risque n'existe-il pas alors de constituer un obstacle encore supplémentaire à l'intégration pour des familles qui pourraient alors être tentées par le repli sur leurs propres valeurs et rituels par souci identitaire.

Comment concevoir et intervenir pour faire face à ce que nous nommons mauvais traitements envers les enfants et les jeunes, dans un contexte où la confrontation entre cultures peut être la conséquence comme la cause de ces actes ? Le colloque tentera d'aborder ces multiples questions au travers de 3 conférences et de 5 ateliers animés par des professionnel·le·s au sein d'institutions qui sont habituellement confrontées à ces questions.

Prof. René Knüsel, octobre 2016

## Présentation des conférenciers

### **Prof. Ingo Bode, Institut de travail social et politiques sociales, Université de Cassel (D)**

Professeur de politiques sociales, Ingo Bode s'intéresse en particulier aux changements sociétaux en matière de régulations et d'organisation dans les domaines de la santé et du social. Ses publications récentes mettent en évidence les enjeux autour de la modernisation du système de protection de l'enfance, les mutations à l'œuvre au sein des hôpitaux, ainsi que de la rationalisation des systèmes de pension en Allemagne.

Après de nombreux séjours de recherche en Allemagne, à Louvain, à Paris, à Edimbourg ou encore à Montréal, Ingo Bode se trouve à la tête de la chair de Politiques sociales, orientation Organisations et société de l'Université de Cassel depuis 2009.

### **Dr. Ferdinand Ezembé, Directeur d'Afrique Conseil, Paris (F)**

Docteur en psychologie, Ferdinand Ezembé est directeur d'Afrique Conseil. Il s'intéresse aux questions de médiation interculturelle et de psychologie sociale de l'enfant. Il intervient comme psychologue au sein de l'Equipe de Réussite Educative de la ville d'Antony et assure une consultation mensuelle d'ethnopsychiatrie dans le Service de psychiatrie de l'Hôpital Maison Blanche à Paris. En outre, il est membre de la société des africanistes, au Musée du Quai Branly.

Lors de sa création en 1993 à Paris, Afrique conseil était constituée d'une équipe de psychologues ayant pour objectif d'expliquer les cultures africaines et de favoriser la communication interculturelle dans les activités professionnelles ou bénévoles en France. L'évolution de la demande a amené l'association à intégrer, au sein de son équipe, des travailleuses et des travailleurs sociaux, ainsi que des psychologues d'origines diverses (Afrique du Nord, France métropolitaine, Antilles).

### **Dr. Kossi B. Kounou, Institut de psychotraumatologie et de médiation, Neuchâtel et chargé d'enseignement, Université de Toulouse (F)**

Docteur en psychopathologie (Neurosciences, Comportement et Cognition), Kossi B. Kounou est associé au Laboratoire du Stress Traumatique de l'Université de Toulouse et au Service de Psychiatrie et de Psychologie Médicale du CHU de Toulouse. Ses travaux de recherche se concentrent principalement sur les aspects transculturels du stress post-traumatique chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte, ainsi que sur le lien entre les mauvais traitements durant l'enfance et les troubles psychiques à l'âge adulte.

En Suisse, il est associé à l'Institut de Psycho-traumatologie et de Médiation de Neuchâtel. Cet institut intervient auprès de personnes victimes de traumatismes psychologiques, traumatismes pouvant avoir de multiples origines telles que les maltraitances intrafamiliales, la guerre, les conflits ethniques, tribaux ou religieux, les tortures, les violences physiques et/ou sexuelles, les catastrophes naturelles, les pandémies, le parcours migratoire ou encore l'exil.

## Présentation des organisations représentées

### Appartenances

L'Association Appartenances accomplit, depuis plus de 20 ans dans le canton de Vaud, un travail de pionnier auprès des personnes et des familles migrantes sans distinction de statut, de religion ou de provenance. Appartenances intervient dans les domaines de la prévention et la promotion de la santé, les soins, la formation et l'intégration. Les équipes multidisciplinaires s'efforcent de répondre de concert aux besoins psychologiques et sociaux des personnes et des familles migrantes en difficulté. Appartenances s'appuie sur les ressources personnelles et collectives de ces femmes et de ces hommes pour les accompagner vers une existence digne et autonome.

Prestations à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains :

- Formation de base, socialisation et intégration : les Espaces Femmes à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains ainsi que l'Espace Mozaïk à Lausanne offrent un accueil individualisé, des activités de formation et de socialisation aux personnes migrantes en situation de précarité, ainsi qu'à leurs jeunes enfants.
- Soins psychothérapeutiques : la Consultation Psychothérapeutique pour Migrants à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains propose une prise en charge psychothérapeutique et psychiatrique à des personnes présentant une souffrance liée à la migration et/ou au vécu de guerre, de torture ou d'une autre forme de violence collective.
- Interprétariat communautaire : les interprètes communautaires formé·e·s et encadré·e·s par Appartenances interviennent à la demande dans des institutions des domaines scolaire, social et de la santé du canton de Vaud.
- Formation des professionnel·le·s : une palette variée de cours, séminaires et activités à la carte sur les questions liées aux migrations, aux relations interculturelles et à la violence organisée est proposée aux professionnel·le·s du réseau vaudois et romand.

### CAN Team

Créé en 1994, le CAN Team est une structure hospitalière dont l'objectif principal est d'assurer la protection de l'enfant et de l'adolescent. CAN vient de l'appellation anglophone « Child Abuse and Neglect ».

Au fil des années, l'équipe de base s'est renforcée et comprend actuellement neuf personnes représentant toutes les professions que l'on trouve dans un hôpital pédiatrique : pédiatres et pédopsychiatres, chirurgien·ne·s-pédiatres, gynécologues et sages-femmes, infirmiers·ères, collaborateurs·trices psycho-sociaux et psychologues, ou encore d'autres spécialistes en fonction des besoins.

Son caractère pluridisciplinaire se retrouve dans toutes les réunions qu'il organise de façon hebdomadaire, soit à l'Hôpital de l'Enfance, au CHUV ou encore à la Maternité du CHUV. A la Maternité, notre mission est surtout préventive, afin de répondre aux besoins des familles en fonction de leurs fragilités (addiction, maladies psychiatriques, violence dans le couple, marginalisation, précarité, mères mineures ou isolées). A l'Hôpital de l'Enfance et au CHUV, elle vise à détecter la maltraitance envers les enfants, quel que soit sa forme (physique, psychologique, abus sexuel, négligence)

Ces interventions visent à proposer :

- Aux familles concernées un soutien adapté en fonction du contexte de vie de l'enfant, de sa culture et des valeurs propres à la famille.
- Aux enfants victimes de maltraitance, des soins et une protection.

Nous travaillons avec les familles qui se présentent aux urgences, en policlinique ou à la maternité et notre action touche ainsi toutes les classes sociales et toutes les cultures.

## **EMIDA Cameroun**

EMIDA est une organisation de la société civile qui œuvre pour la prévention de la violence éducative et pour le développement des communautés par le renforcement des capacités relationnelles, pédagogiques et socio-économiques des groupes cibles détenteurs d'enjeux éducatifs. Son action s'étend aux domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre la pauvreté, selon l'approche suivante :

- Favoriser l'appropriation par les populations locales des outils nécessaires à l'instauration d'un climat de paix.
- Renforcer les capacités des groupes relais communautaires dans la prévention de la maltraitance infantile.
- Favoriser un meilleur développement des richesses potentielles de l'enfant.

Créée en 1998 par Gabriel Nicole (éducateur), EMIDA Cameroun a permis de former plus de 15 000 parents et enseignant-e-s au travers d'Associations de Parents d'Élèves et Enseignants (APE), d'Associations féminines, de communautés religieuses, de Groupes d'Initiatives Communautaires, etc.

EMIDA Cameroun est aujourd'hui rattachée à EMIDA International, dont le siège est à Lausanne. Depuis 2013, EMIDA International est également active en Haïti, grâce à un partenariat avec l'association Dire&Agir, basée à La Chaux-de-Fonds, qui s'inspire de la thérapie sociale et de l'approche narrative collective.

## **FADO - FAmily and DevelOpment research center**

Le Centre de recherche sur la famille et le développement (FAMILY and DevelOpment research center - FADO) est une unité de recherche rattachée à l'Institut de psychologie de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

Le FADO a pour objectifs de promouvoir les activités de recherche dans les domaines de la psychologie de la famille et du développement et de favoriser le dialogue entre la recherche et la pratique. Les travaux des membres du FADO concernent plus particulièrement le développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent, et l'étude des dynamiques conjugales, parentales, coparentales et familiales lors de différentes étapes de vie de la famille.

Les recherches menées au sein du FADO portent ainsi sur les périodes de transition à la parentalité, de l'enfance et de l'adolescence ainsi que toute autre étape des trajectoires familiales. Nos travaux visent à mieux comprendre les contextes relationnels dans lesquels se développent les enfants et les adolescents, et à explorer les possibilités d'intervention en amont ou en aval des troubles relationnels qui peuvent survenir dans une famille. Ils cherchent aussi à situer ces observations dans le contexte social et culturel plus large pour explorer leurs significations.

Le FADO a finalement une vocation de formation et d'enseignement tant pour les étudiants et les doctorants à l'université que pour un public plus large de professionnels dans le cadre de la formation continue.

## **OME - Observatoire de la maltraitance envers les enfants**

L'Observatoire de la maltraitance envers les enfants (OME) est une unité de recherche rattachée à l'Institut des sciences sociales de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

L'OME se donne pour objectif principal de permettre aux professionnel·le·s des différents domaines concernés par la maltraitance envers les enfants de se réunir et de s'enrichir mutuellement. Ce débat interdisciplinaire, duquel émerge un corpus de savoirs dynamiques et utile à chacun·e, est favorisé par l'organisation régulière de conférences, de colloques et de formations.

Les activités de recherche de l'OME portent principalement sur les politiques publiques de lutte contre la maltraitance, sur les mesures de prévention et les stratégies de détection, ainsi que sur les différentes formes de mobilisation de la société civile. Les résultats de ces recherches sont diffusés par l'intermédiaire de son site internet et de publications dans des revues professionnelles et scientifiques.

Enfin, l'OME organise chaque année des modules de formation adressés à tous les professionnel·le·s susceptibles d'être confronté·e·s à la maltraitance envers les enfants, avec le souci constant de promouvoir la rencontre interdisciplinaire, tant du côté des intervenant·e·s que de celui des participant·e·s.

## **Service de protection de la jeunesse (SPJ)**

Fondé en 1957 sous le nom de Service de l'enfance, le Service de protection de la jeunesse (SPJ) existe dans sa forme actuelle et sous cette appellation depuis 1970. Rattaché au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture en 1998, le SPJ compte quatre Offices régionaux de protection des mineurs, trois unités opérationnelles (évaluation en cas de divorce ou séparation, pilotage des prestations éducatives, prévention), trois unités de support (logistique & finances, méthodologique, appui juridique), l'autorité centrale cantonale en matière d'adoption et, depuis 2011, le domaine de la promotion et du soutien aux activités de jeunesse.

Les missions et compétences du SPJ sont définies par la Loi du 4 mai 2004 sur la protection des mineurs et la Loi du 27 avril 2010 sur le soutien aux activités de la jeunesse. Elles sont au nombre de quatre :

- La promotion et le soutien aux activités de jeunesse qui concerne les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans du canton de Vaud.
- La prévention en matière socio-éducative qui s'adresse aux mineur·e·s et aux parents du canton de Vaud à travers des programmes de promotion de la santé et de prévention ainsi qu'un éventail varié de prestations.
- La protection des mineur·e·s et la réhabilitation des compétences parentales qui concernent les enfants en dangers dans leur développement physique, psychique, affectif ou social et leurs parents.
- La surveillance de l'hébergement hors du milieu familial : il s'agit de l'accueil en vue d'adoption, de l'accueil en milieu familial avec hébergement (familles d'accueil), de l'hébergement en institutions éducatives, des écoles privées avec internat et des colonies et camps de vacances de plus de 7 jours.